

Fiche

Les migrations marocaines vers l'Europe sont l'un des exemples des systèmes migratoires qui fonctionnent à la surface de la planète, le plus souvent à une échelle régionale.

I. Un pays d'émigration : le Maroc

- **Sur 32 millions de Marocains, 10 %** vivent aujourd'hui à l'étranger. Le taux d'émigration annuel est d'environ 3,77 pour mille habitants. Cette émigration trouve son origine dans une **croissance démographique** qui, si elle a sensiblement ralenti depuis 20 ans, reste élevée : +1 % par an. Le Maroc est **un pays intermédiaire**, avec un IDH de 0,582 en 2011, ce qui le place nettement en dessous de la moyenne planétaire (0,682), au 130^e rang mondial. Surtout, le classement marocain est plus mauvais encore quand on le rapporte aux inégalités : 0,409 pour l'IDH ajusté aux inégalités. **Le différentiel de développement est donc très marqué avec son voisin du nord : l'Union européenne.**
- L'Union européenne est, en effet, un foyer d'immigration majeur pour le Maroc. Avec les **enclaves espagnoles de Ceuta et de Mellila au Maroc**, la présence des **îles espagnoles des Canaries** à une centaine de kilomètres du littoral atlantique marocain, et du fait de **l'étroitesse du détroit de Gibraltar** (15 km), les **phénomènes de proximité** jouent à plein.
- De plus, le **passé colonial** du Maroc le rapproche également de l'Europe : placé sous contrôle international par la conférence d'Algésiras, en 1906, le pays devient, en 1912, un protectorat espagnol (au nord et au sud) et français (au centre). Il retrouve son indépendance en 1956, mais ses liens historiques et culturels avec l'Espagne et la France restent très forts.
- Ces liens expliquent que **85 % des Marocains qui résident à l'étranger habitent en Europe** (chiffres variables selon les sources) : 1,2 million en France, 550 000 en Espagne, 380 000 en Italie, 280 000 aux Pays-Bas, 130 000 en Allemagne. Loin derrière, avec 9 %, viennent les pays du Golfe Persique, dont les forts besoins en main d'œuvre drainent des travailleurs de tout le monde arabe, puis le continent américain, avec 6 %.

II. Des effets migratoires importants

Les effets des migrations sur le Maroc sont considérables.

- Le phénomène est **massif** : dans les années 1970 par exemple, la main d'œuvre marocaine immigrée en France s'est installée dans les campagnes du Sud-Ouest et les villes du Nord. Dès 1975, ces travailleurs ont pu bénéficier de la **politique de regroupement familial** et faire venir leur femme et leurs enfants. Les enfants nés par la suite sur le sol français ont pu choisir leur nationalité et sont souvent devenus des « **Français issus de l'immigration** ». Certains sont largement connus : Jamel Debouze, Gad Elmaleh, Tahar Ben Jelloun, etc. En Espagne, les travailleurs immigrés marocains ont été à la base du succès des cultures fruitières d'Andalousie ou de Murcie, en raison du faible coût de leur travail dans une activité fortement consommatrice de main d'œuvre.
- **L'effet sur l'économie marocaine est positif**, même s'il n'est pas univoque. Les remises (sommes d'argent transférées par les travailleurs immigrés au pays), qui représentent souvent plus du quart du revenu du travailleur émigré, équivalent au total à **10 % du PIB marocain** et plus de **44 % des exportations du pays**. Cet argent (environ 5 milliards d'euros par an) est **majoritairement consommé et investi au Maroc** : 70 % des émigrés marocains ont réalisé un investissement dans leur pays avec l'argent gagné à l'émigration, essentiellement dans l'immobilier (maison ou petit commerce pour les vieux jours). Par ailleurs, une partie des migrants revient au Maroc pour les vacances d'été, générant des flux temporaires, mais massifs (plus de 2,5 millions de personnes).
- L'émigration permet également de **soulager une économie encore assez fortement affectée par le chômage et le sous-emploi** (9 %, mais plus de 20 % chez les jeunes de 15-24 ans). Toutefois, elle **prélève également du capital humain de plus en plus qualifié**. Dans les années 1960, les émigrants marocains diplômés du supérieur représentaient 1 % des départs ; dans les années 1990, presque 16 %.
- Enfin, les migrations marocaines ne sont pas équivalentes dans l'espace. **La région du Rif, au nord du pays**, a fourni près du tiers de l'ensemble des émigrés. On estime que **40 % de la population rifaine a quitté le pays pour l'Europe**, surtout septentrionale (de la Belgique aux pays scandinaves).

III. Un espace migratoire de transit

- **Depuis les années 1970, l'Europe tend à fermer ses frontières plus rigoureusement** : renforcement des contrôles aux frontières de l'espace Schengen, fermeture militarisée des enclaves espagnoles, patrouilles maritimes, création de l'agence Frontex en 2004,

politique d'externalisation de l'asile (les pays méditerranéens devant jouer le rôle de pays de rétention pour les migrants), systèmes de radars d'alerte rapide à Gibraltar et aux Canaries, etc.

- Pourtant, **les flux migratoires clandestins vers l'Europe, en provenance de toute l'Afrique subsaharienne, tendent à se renforcer**. Le Maroc est une porte d'entrée de cette migration clandestine : jadis par Gibraltar, hier par les enclaves espagnoles, aujourd'hui par les Canaries ou, *via* certains modes de transports à plus long rayon d'action, vers le Portugal ou la côte espagnole, jusque vers Valence ou les Baléares.

Le Maroc devient alors **un pays de transit** et pas seulement d'émigration, un relais vers le rêve européen. Les migrations Sud-Nord deviennent dès lors des migrations Sud-Sud-Nord, plus complexes. Par ailleurs, il arrive que le Maroc joue le rôle de « gendarme des migrations » au bénéfice de l'Union européenne.